

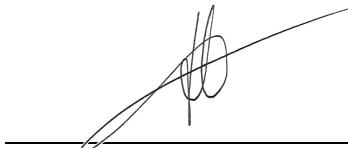
**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES BASQUES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON-DE-RIMOUSKI**

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné, Stéphane Lacam-Gitareu, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski, que la consultation citoyenne organisée par le comité de vigie pour la sauvegarde de l'urgence de Trois-Pistoles qui se tiendra le 11 février 2026 à 19h00 à l'église de Trois-Pistoles, nous amène à modifier le calendrier des séances du conseil municipal :

- La séance régulière du conseil se tiendra le mardi 10 février 2026 à 19h00 à la salle communautaire Desjardins.
- Une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 11 février 2026 à 18h00 à la salle communautaire Desjardins dont l'ordre du jour sera :
 1. Ouverture de séance
 2. Adoption - ordre du jour
 3. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 407 900 \$ qui sera réalisé le 25 février 2026
 4. Période de questions
 5. Levée de séance

Donné à Saint-Simon-de-Rimouski, le 30 janvier 2026.



Stéphane Lacam-Gitareu
Directeur général